



Art sans Frontière au sein d'une PRISON

Introduire l'art dans la prison, pour améliorer les chances de réinsertion des détenus une fois libérés. Tel est le projet envisagé par DIS-MOI. Latifa El Morabit explique qu'à travers des projets socioartistiques, s'inscrivant dans un programme global d'offre d'aides et de services aux détenus, leur transmettre des aptitudes et travailler à leur épanouissement personnel et social, aiderait à les réintégrer dans la société.

La prison donc... Puis l'art en prison... Deux termes mal assortis, comme réunis par hasard ou par provocation, qui résonnent à mes oreilles, comme une contradiction intéressante.

Le mot ART évoque la liberté, l'indépendance, l'absence de barrière et de frontière. Le mot PRISON, les barreaux, les verrous, les interdits.

Comment créer, s'exprimer librement, se consacrer à un art symbole de liberté dans l'espace clos de l'enfermement ? L'art peut-il puiser dans la violence, l'agressivité, l'énergie brimée en détention ? La création artistique adoucit-elle une peine jugée insupportable ? Libère-t-elle, en pensée, le prisonnier des murs qui l'enferment ? La palette du peintre colore-t-elle le gris des murs et de l'atmosphère carcérale ? Le pinceau, la plume, les partitions kidnappent-ils le détenu qui s'échappe, s'envole loin de sa cellule ? L'art, instrument politique subversif par excellence, outil d'opposition et de résistance a-t-il sa place dans une institution totale voire totalitaire ? Cherche-t-on à l'étouffer, à l'instrumentaliser ? Les détenus luttent-ils, grâce au théâtre, au dessin, l'écriture, contre un système qui les opprime, les détruit, contre un personnel qui surveille et humilie ? Des sujets passionnants trottent dans ma tête avant que je ne tombe sur un article intitulé « La réinsertion par l'art ». J'ai enfin trouvé mon sujet... Je préfère donc me concentrer sur la sortie du détenu, sur son retour futur dans la société civile, dans le monde libre qu'il avait quitté... Le tunnel carcéral débouche toujours sur la lumière de la libération. Les projets de type artistique ont un impact sur l'ambiance d'une prison.

BRISER LES MURS

Si l'art doit exister en prison, il doit s'inscrire dans un projet socioartistique qui offre de l'aide et des services aux détenus. L'art dans la prison n'est pas plus important que l'enseignement, la thérapie, la santé mentale, l'ergothérapie ou le sport.

Quels sont les enjeux des arts plastiques en prison, leurs spécificités et les méthodes de travail utilisées ? Comment se positionner par rapport aux contradictions que soulève l'intégration de l'art en milieu carcéral ?

L'objectif est de proposer une réflexion sur le



développement et l'intégration des arts plastiques en milieu carcéral, de faciliter l'échange d'expériences entre porteurs de projets et d'offrir un espace d'expression aux intervenants en milieu carcéral, aux artistes, opérateurs culturels et sociaux et aux membres du personnel pénitentiaire.

Le traitement infligé au quotidien aux détenus par les agents pénitentiaires est crucial pour le bien-être du détenu ! L'accompagnement philosophique durant la détention, le travail des aumôniers, des imams, des conseillers moraux, sont aussi importants. Toute cette offre d'aides et de services, toutes les pièces de ce puzzle sont indispensables. Il faudra ensuite tout agencer : partager équitablement le temps et l'espace de sorte que chaque aspect soit pris en compte. C'est un travail sans fin ! Il a commencé !

La problématique carcérale souffre d'une inquiétante absence de vision et de volonté politique. La population carcérale est précarisée, peu instruite, peu formée, abandonnée à son sort. Tant avant, que pendant et après l'incarcération. Le constat d'échec est criant.

Dans ces conditions, quelle est la place de l'art en prison ? L'art peut-il être une raison d'être en prison ? Oui, mille fois oui.

D'abord, l'art est présent en prison. Les détenus, comme tout être humain, ont une culture, sont des êtres sociaux qui vivent à travers la culture, fut-ce de manière intériorisée.

Afin de permettre à cette dimension culturelle de

se développer, le Réseau de DIS-MOI veut permettre aux personnes incarcérées de « retrouver la confiance en soi, créer des liens, imaginer, rêver l'avenir, acquérir de nouveaux outils, des ressources, des savoirs qui les aideront à prendre leur vie en main, une fois à l'extérieur. »

Pourquoi la culture en prison

La culture fait partie intégrante des détenus, privés de liberté, dont tous les besoins ne sont pas remplis. La culture participe à leur univers quotidien.

- Le droit des détenus aux activités artistiques et culturelles puise ses racines dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, notamment l'article 27 qui stipule que « Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer (...) aux bienfaits qui en résultent. »
- L'exclusion dont fait l'objet le détenu est levée pour un petit temps. Il peut rencontrer l'artiste (qui vient du monde extérieur) avec qui il peut échanger des idées, des rêves, etc. L'artiste, qui n'est pas un employé de la justice ou de la prison, n'a aucune difficulté à dépasser l'image, l'étiquette d'un délit précis. Les capacités positives, constructives et créatives sont dirigées vers les détenus et non vers son délit.
- Pour l'artiste, la « sécurité » n'est pas l'aspect le plus essentiel. Ce qui importe, c'est d'inciter les détenus à sortir le meilleur d'eux-mêmes, à donner corps à quelque chose de neuf.
- Les personnes confrontées aux travaux artistiques des détenus ont aussi ce même effet "d'ENCOURAGEMENT !". Beaucoup de talents restent cachés derrière les murs !
- Ce facteur "d'ENCOURAGEMENT" joue aussi quand un détenu, touché par l'une ou l'autre activité dans la prison, se voit ouvrir la porte d'un autre monde. Pour le détenu type (le plus souvent peu scolarisé, à l'emploi instable), gagner de l'argent (facile et rapide) est une passion dévorante. C'est pourquoi, beaucoup de jeunes pris dans cette spirale commencent à dealer de la drogue. Dans un atelier de travail créatif, il est possible qu'un détenu se découvre un talent pour le dessin, l'écriture, ou la musique et se cherche une autre voie, une fois libre.

Les axes prioritaires de « DIS-MOI » sont :

- Convaincre les pouvoirs publics du rôle positif que les arts peuvent jouer dans les prisons, créer des liens entre les divers départements ministériels concernés.
- Favoriser l'accès des détenus aux programmes d'activités artistiques.
- Créer des liens entre la prison et la société.
- Sensibiliser le personnel pénitentiaire et l'impliquer dans le processus artistique.
- Accompagner les opérateurs culturels et artistiques, leur donner les outils nécessaires pour accomplir leurs tâches.
- L'ouverture et l'accessibilité à tous.
- Le dessin et la peinture sont des activités que les détenus peuvent pratiquer en cellule.
- Les participants peuvent toucher à la liberté, en entrant dans l'imaginaire.
- La découverte et le développement d'un nouveau talent, ce qui apporte confiance en soi avec dignité.
- Informer, soutenir et évaluer des projets artistiques en prison. Ainsi, chaque semaine, des artistes désireux de développer un projet en milieu carcéral s'adressent au Réseau « DIS-MOI » pour obtenir des conseils.
- Développer des groupes de soutien par discipline artistique.